

Saint-Marcellin, le 28 février 2024

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL D'ADMINISTRATION du centre communal d'action sociale de Saint-Marcellin, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville en salle du conseil le :

MARDI 05 MARS 2024 à 19h00

ORDRE DU JOUR :

- 01) Approbation du procès-verbal de la séance du 07 février 2024
 - **Ressources humaines**
- 02) Modification des tableaux des effectifs
 - **Administration générale**
- 03) Modification du règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS
 - **Finances**
- 04) Acceptation d'un don
- 05) Budget primitif 2024 – Débat d'Orientations Budgétaires
 - **Autres affaires**
- 06) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur délégation du Conseil d'Administration en application de l'article R123-21 du code de l'action sociale et des familles

Pour les administrateurs qui ont opté pour un envoi des convocations du conseil d'administration par voie dématérialisée, le dossier en version papier est consultable au CCAS aux heures d'ouvertures habituelles.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Président,
Raphaël MOCELLIN**

